

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Damien De Keyser, *Conseiller communal-Président* ;
Benoît Cerexhe, *Bourgmestre* ;
Caroline Lhoir, Alexandre Pirson, Françoise de Callatay-Herbiet, Antoine Bertrand, Carine Kolchory, Dominique Harmel, Gerda Postelmans, Helmut De Vos, *Échevins* ;
Philippe van Cranem, Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Tanguy Verheyen, Christophe De Beukelaer, Cécile Vaincel, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Marie Cruysmans, Muriel Godhaird, Jonathan de Patoul, Anne Delvaux de Fenffe, Juliette Siacens-Mahieu, Christiane Mekongo Ananga, Cathy Vaessen, Michel Naets, Sophie Busson, Danièle Van Crombrugge-Gruloos, Hatiana Martine LUWANA, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusés

Willem Draps, Alexia Bertrand, Aymeric de Lamotte, Georges Dallemagne, Olivia Casterman, *Conseillers communaux*.

Séance du 25.06.24

#Objet : CC - Comptes annuels de l'exercice 2023 - Compte budgétaire, compte de résultats et bilan - Arrêt #

Séance publique

Recettes

LE CONSEIL,

Vu l'arrêté royal du 02.08.1990, tel que modifié, portant le règlement général de la comptabilité communale, notamment les articles 72 à 79 ;

Vu les comptes annuels de l'exercice 2023 établis par le Receveur communal ;

Vu la nouvelle loi communale, telle que modifiée par dispositions fédérales et régionales, notamment les articles 96 et 240 ;

ENTEND l'intervention de Mme Muriel GODHAIRD, conseiller communal ;

ENTEND le commentaire de M. Dominique HARMEL, échevin, au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins relativement aux rapports de synthèse de la gestion des finances communales au cours de l'exercice 2023 :

- analyse financière du compte budgétaire de l'exercice 2023 ;
- analyse financière du bilan et du compte de résultats de l'exercice 2023 ;

DECIDE d'arrêter comme suit les comptes annuels de l'exercice 2023 établis au 31.12.2023 par le Receveur communal :

	<u>Service ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
1° <u>Compte budgétaire - exercice propre - boni de compte</u>	1.055.761,35	3.667.194,04
2° <u>Compte budgétaire - résultat général</u>		
a) <u>Résultat budgétaire</u>		
Droits constatés nets	108.193.431,18	24.702.068,05
Engagements	102.755.546,75	31.844.549,81
Résultat budgétaire	5.437.884,43	-7.142.481,76
b) <u>Résultat comptable</u>		
Droits constatés nets	108.193.431,18	24.702.068,05
Imputations	100.134.401,22	18.576.797,36
Résultat comptable	8.059.029,96	6.125.270,69
3° <u>Compte de résultats</u>		
Produits	124.832.251,02	
Frais	119.997.180,80	
Résultat de l'exercice	4.835.070,22	
4° <u>Bilan</u>		
Actif	204.990.536,71	
Passif	204.990.536,71	

Le Conseil approuve le projet de délibération.

30 votants : 20 votes positifs, 10 abstentions.

Abstentions : Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Tanguy Verheyen, Cécile Vaincel, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Muriel Godhaird, Juliette Siaens-Mahieu, Cathy Vaessen.

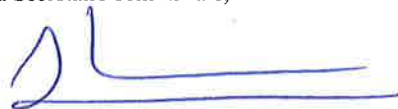
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

Le Président,
(s) Damien De Keyser

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 26 juin 2024

La Secrétaire communale,



Florence van Lamsweerde

Le Bourgmestre,



Benoît Cerexhe